



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 11 décembre 2023 à 18 heures 30
Complexe saint Exupéry-salle Tournesol

Présents : Mme CHIROL Avelyne, M. FLEURIGAND Cédric, Mme FRANCOIS Sylvie, M. GUERIN Guy, M. JOLY Daniel, Mme LANGLOIS Laurence, M. POUPARD Yann, M. PRICOT Mickael, Mme RIOT Eloise

Procurator(s) : Mme HEBERT Corinne donne pouvoir à Mme LANGLOIS Laurence

Absent(s) : M. CARPENTIER Ludovic, Mme MERCENNE Alexandra, Mme TRIAUREAU Caroline

Excusé(s) : M. ANFRYE Bernard, Mme HEBERT Corinne, M. VASSE Xavier

Secrétaire de séance : Mme RIOT Eloise

Président de séance : Mme CHIROL Avelyne

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 novembre 2023.

Les membres du conseil Municipal, présents ou représentés adoptent le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 novembre 2023 à la majorité. M. POUPARD Yann s'abstient, il n'était pas présent lors de ce Conseil Municipal.

1- Clôture mitoyenne Maisons séniors : financement

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré à l'unanimité Décident :

- D'autoriser Madame le Maire à participer à hauteur de 50% aux frais de clôtures mitoyennes avec les maisons séniors
 - Soit sur présentation de factures pose et fournitures
 - Soit sur présentation de factures des matériaux si l'administré a posé lui-même la clôture.

2- Devis sécurisation de la Mairie - Devis

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité Décident :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis pour la Sécurisation de la Mairie pour un montant de 59 334.87€ HT.

Informations :

Projet : Le Havre Seine Métropole – investissement de voiries 2024-2026

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, le projet de la Communauté Urbaine.

La Communauté Urbaine demande aux Communes un co-financement des projets de voirie soit en utilisant leurs fonds de concours et/ou en participant sur leurs propres budgets

Après débat les membres s'engagent à utiliser leurs fonds de concours à hauteur de 183 925€ et de participer sur leurs propres à raison de 81 000€ sous réserve de vérifier :

- Le réel montant de l'estimatif de la Communauté Urbaine
- D'ajouter au Clos des Marettes, l'impasse Fontenelle.
- De modifier Père Arson/Dufy à savoir réfection des voies et création d'un trottoir rue du Père Arson avec la mise en place d'un sens unique comme prévu depuis 2020.

Madame le Maire propose de vérifier si les textes permettent une telle opération.

La séance est levée à 19h00.

La secrétaire de séance
Mme RIOT Eloïse

Conseil Municipal



Fait à Rogerville

Madame le Maire
Avelyne CHIROL